

SÉNAT
15, rue de Vaugirad
75006 PARIS

A l'attention de Monsieur Gérard Larcher

Paris, le 11 février 2009

Monsieur le Président,

Vous avez soutenu l'un de mes amendements en 2003 et vous sollicitez à nouveau pour soutenir et défendre un nouvel amendement concernant une ACS pour les apprentis qui nous paraît essentielle dans le cadre de la loi sur l'hôpital, patients, santé et territoires.

Vous trouverez donc ci-joint le courrier que nous avons adressé à Madame la Ministre de la Santé, puisque le projet de loi sera bientôt débattu au Sénat et que Madame la Ministre ne semblerait pas en avoir pris connaissance ou l'avoir pris en compte.

J'espère que les sénateurs seront sensibles à l'amélioration de la qualité des soins de nos jeunes et notamment des apprentis. Talents en apprentissage, qui seront demain les forces vives de notre pays et reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans l'attente de votre réponse, je compte sur votre soutien et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'assurance de ma très haute considération.

Jean-Marie DUSSEIGNEUR
Fondateur de France apprentissage

